



KATOEN NATIE

**LOGISTIQUE VAL DE SEINE
SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE (76)
EXTENSION DU SITE
(Lot 6bis et 5bis)**

**7. R181-13 4° D181-15-2 2°
PROCEDES DE FABRICATION, MATIERES, PRODUITS**

SOMMAIRE

A. RAPPEL NATURE ET VOLUME DE L'ACTIVITE PROJETEE	2
B. MATIERES ET PRODUITS STOCKES	2
B.1 Stockage des matières plastiques	2
B.2 Stockage de pièces dont la masse totale unitaire du produit est composée de plus de 50 % de polymères	2
B.3 Stockage d'autres produits combustibles	3
B.4 Stockage de produits combustibles à base de bois, papier ou carton.....	3
C. ORGANISATION DES CELLULES	4
C.1 Cellules sans paletier :	4
C.2 Stockage en racks.....	4
D. « PROCEDES »	6

*

* *

A. RAPPEL NATURE ET VOLUME DE L'ACTIVITE PROJETEE

L'activité exercée actuellement sur le site correspond au stockage de matières combustibles, de matières plastiques, de pièces contenant plus de 50 % de matières plastiques, et le stockage de bois, papiers et cartons et de toute autre marchandise compatible avec les activités décrites ci-dessus.

Ce nouveau projet, n'entraînera pas de nouvelles activités : il s'agit uniquement d'entreposage et de préparation de commandes.

B. MATIERES ET PRODUITS STOCKES

B.1 Stockage des matières plastiques

Ces activités comprennent la réception, le stockage, la préparation, l'étiquetage, le contrôle, la mise en zone d'expédition et l'expédition de matières plastiques sous forme de granulés de polyéthylène (PE), de polypropylène (PP) et de polystyrène (PS) (d'autres formes peuvent être envisagées : balles, bloc...). Les polyoléfines (polyéthylène et polypropylène) représenteront 90 % du stock de matières plastiques.

Le stockage des matières plastiques sous forme de granulés peut s'effectuer selon deux modes :

- Sac sur palettes ;
- Semi – vrac (sur palettes) : Big Bag (600 kg et 1 000 kg) et Octabin (1 tonne).

Les caractéristiques habituelles des palettes sont les suivantes :

- Dimensions : 1,1 m x 1,3 m x 1,9 m représentant un volume de 2,7 m³.
- Poids brut : 1 375 kg par palette.

B.2 Stockage de pièces dont la masse totale unitaire du produit est composée de plus de 50 % de polymères

Ces activités comprennent la réception, le stockage, la préparation, l'étiquetage, le contrôle, la mise en zone d'expédition et l'expédition de pièces dont la masse totale unitaire est composée de plus de 50 % de polymères (rubrique 2663 de la nomenclature). La nature de ces produits est fonction de l'activité de chaque client de la société Logistique Val de Seine.

Ces pièces composées principalement de matières plastiques seront le plus souvent conditionnées en bacs sur palettes ou en conteneurs.

La majorité des palettes seront standards : 1 200 x 1 000 mm et gerbables.

B.3 Stockage d'autres produits combustibles

Ces activités comprennent la réception, le stockage, la préparation, l'étiquetage, le contrôle, la mise en zone d'expédition et l'expédition de produits combustibles (rubrique 1510 de la nomenclature).

Ces produits seront le plus souvent conditionnés sur palettes.

B.4 Stockage de produits combustibles à base de bois, papier ou carton

Ces activités comprennent la réception, le stockage, la préparation, l'étiquetage, le contrôle, la mise en zone d'expédition et l'expédition des produits.

Ces produits seront conditionnés de différente façon (palettes, bacs, vrac...).

C. ORGANISATION DES CELLULES

C.1 Cellules sans paletier :

Les marchandises pourront être stockées sous différentes formes : caisses, cartons, conteneurs, bacs... sur palettes ou non. Certains de ces modes de conditionnement permettent le gerbage sur plusieurs hauteurs. Le stockage en sacs sur palettes s'effectue en général sur deux hauteurs.

Le stockage des marchandises sera organisé de la façon suivante :

- Constitution d'îlots (volume unitaire de stockage) par type de produits,
- Surface maximale des îlots : 500 m²,
- Espace minimal entre les îlots : 2 m,
- Espace minimal entre les îlots et les parois : 1 m,
- Espace minimal entre le haut des îlots et le pied de ferme : 1 m,
- Distance entre les appareils d'éclairage et/ou de chauffage et les îlots : au moins 1 m afin d'éviter leur échauffement,
- Hauteur maximale des îlots :
 - produits de la rubrique 2662 : 3,8 m soit 2 niveaux de palettes,
 - produits de la rubrique 2663 : 8 m,
 - produits de la rubrique 1510 : 8 m,
 - produits de la rubrique 1530 : 8 m
 - produits de la rubrique 1532 : 8 m
- 2 allées de circulation de 4 m minimum au droit des portes « inter-cellules ».

Ainsi, environ 1/3 de la surface totale au sol de chaque cellule n'est pas utilisée à des fins de stockage.

C.2 Stockage en racks

Dans les cellules équipées de paletiers, les paletiers permettront un stockage sur 6 ou 7 niveaux. Les paletiers seront séparés par des allées de 3,3 m environ. Les allées principales de circulation seront inchangées.

En cas de stockage en racks, la capacité de stockage supplémentaire sera de 52 000 palettes environ, soit environ 75 000 m³ répartis selon le tableau page suivante.

Dans ce cas une distance de 1 m minimum sera respectée entre la base de la toiture et le sommet de la dernière palette, ainsi que vis à vis des luminaires. Le cas échéant cette distance pourra être augmentée, afin d'assurer le bon fonctionnement du système d'extinction automatique.

Les dispositions de l'arrêté du 11 avril 2017 relatif à la prévention des sinistres dans les entrepôts couverts soumis à autorisation seront respectées.

	Dimensions cellule				Palettes dimensions			Racks							Entrepôt		
	longueur (en m)	largeur (en m)	Longueur préparation (en m)	largeur allée façade opposée aux quais (en m)	Longueur (en m)	largeur (en m)	Hauteur (en m)	profondeur rack double (en m)	nb de rack double	nb de rack simples	Largeur des allées (en m)	Hauteur maximum de stockage	nb de niveaux	nb de palettes par emplacement	Rubriques ICPE	Nombre palettes	Volume
Cellule 3.7	120	98.5	23.8	23.8	1.2	0.8	1.5	2.75	15	2	3.3	10.7	6	3	1510 / 1530 / 1532 / 2662 / 2663	14 976	21565 m3
Cellule 3.8	120	98.5	23.8	23.8	1.2	0.8	1.5	2.75	15	2	3.3	10.7	6	3		14 976	21565 m3
Cellule 3.9	120	81	23.8	23.8	1.2	0.8	1.5	2.75	12	2	3.3	10.7	6	3		12 168	17521 m3
Cellule 4.11	111	99	23.8	2	1.2	0.8	1.5	2.75	15	2	3.3	10.7	6	3		9 972	14359 m3
															TOTAL	52092	75010 m3

Tableau 1 : répartition des palettes dans les cellules projetées (cellules rackées)

D. « PROCÉDES »

Que le stockage soit réalisé en rack ou en masse, le déchargement des camions, la mise en stock et le chargement des camions sont réalisés à l'aide de chariots élévateurs.

Ces chariots sont soit électriques, soit à gaz.

L'étiquetage des palettes est réalisé manuellement.

Le « filmage » des palettes est réalisé manuellement ou à l'aide de banderoleuses.

Pour la gestion des stocks, les préparations de commande, la société s'appuie sur un système de gestion informatisé.